Certificat d'études primaires.

Numéro d'inventaire : 1997.02485
Auteur(s) : Julie Dubrulle
Type de document : diplôme
Éditeur : non renseigné (Lille)
Imprimeur : Danel (L.)
Période de création : 4e quart 19e siècle
Date de création : 1898
Description : Impression N&B sur papier fort / encadrement de volutes florales + ms encre noire. Timbre imprimé au tampon encreur encre bleue.
Mesures : hauteur : 270 mm ; largeur : 355 mm
Notes : Diplôme de CEP decerné par l'inspecteur de l'Académie de Lille "vu le procès-verbal dressé par la commission d'examen du canton de Douai Ouest, siègeant pour la session de 1898". Tampon : "Direction départementale de l'Enseignement primaire du Nord". Diplôme reproduit p. 300 de Le grand Meaulnes (1913) : texte intégral / Alain-Fournier ; le dossier Un récit d'adolescence entre réalité et fiction, l'enquête L'école de Jules Ferry à la veille de la guerre de 1914-1918 / Hélène Ricard.-Hatier, DL 2012 (inv. 2012.03423)
Mots-clés : Certificat d'Études Primaires
Filière : École primaire élémentaire
Niveau : Cours moyen-Certificat d'études primaires
Nom de la commune : Douai
Nom du département : Nord
Historique : Instauré en 1880-1882, le C.E.P. est un examen très sélectif. Un élève sur trois y est reçu en 1905, un sur deux en 1935. C’est une distinction, qu’on prend soin d’encadrer
Autres descriptions : Langue : Français
ill.
Lieux : Nord, Douai

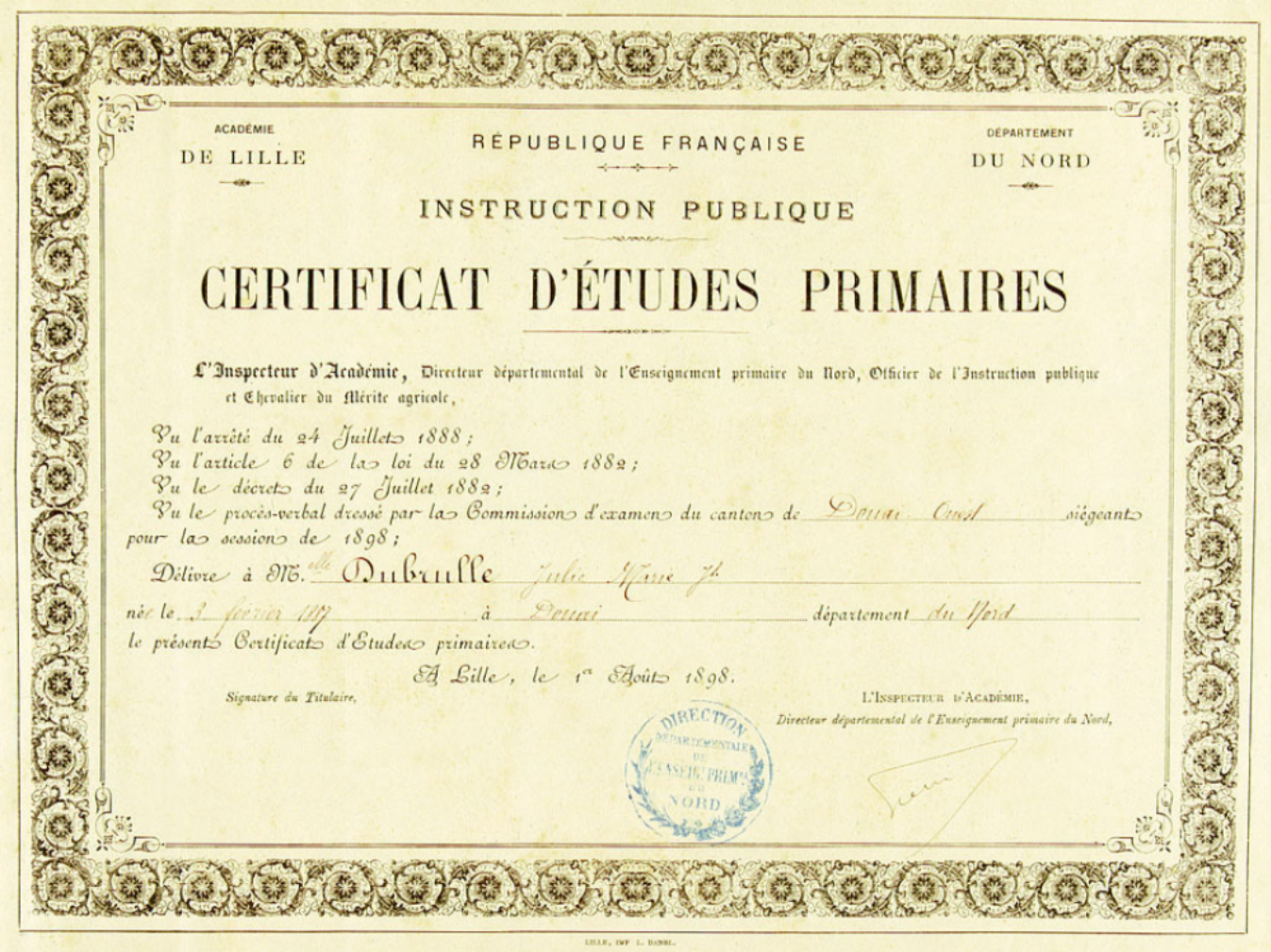

ACADÉMIE DE LILLE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DU NORD

INSTRUCTION PUBLIQUE

CERTIFICAT D'ÉTUDES PRIMAIRES

L'Inspecteur d'Académie, Directeur départemental de l'Enseignement primaire du Nord, Officier de l'Instruction publique et Chevalier du Mérite agricole,

Vu l'arrêté du 24 Juillet 1888;
Vu l'article 6 de la loi du 28 Mars 1882;
Vu le décret du 27 Juillet 1882;
Vu le procès-verbal dressé par la Commission d'examen du canton de Douai Ouest siégeant pour la session de 1898;

Délivre à Mlle Dubruille Julie Marie Jh

née le 3 février 1887 à Douai département du Nord

le présent Certificat d'Études primaires.

A Lille, le 1a Août 1898.

Signature du Titulaire,

L'INSPECTEUR D'ACADÉMIE,
Directeur départemental de l'Enseignement primaire du Nord,

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'ENSEIGT PRIMAIRE DU NORD

LILLE, IMP. L. DANEL.